

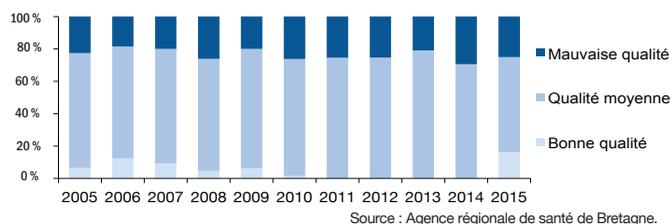
EAU | COQUILLAGES ET PÊCHE À PIED

La qualité sanitaire des coquillages de pêche à pied récréative s'améliore

En 2015, la surveillance sanitaire des zones de pêche à pied récréative a porté sur 68 sites de ramassage de moules, huîtres, coques ou palourdes. Comparativement à l'année précédente, l'examen des résultats fait apparaître une tendance globale à l'amélioration de la qualité sanitaire des coquillages. On note en particulier une augmentation significative du nombre de sites de bonne qualité (16,2 % en 2015) et une diminution concomitante du nombre de sites interdits en permanence à la pêche (25 % en 2015 et 32 % en 2014). Cette amélioration nécessitera toutefois d'être confirmée les années suivantes.

De façon générale, du fait notamment d'une capacité supérieure de filtration et de rétention des polluants, la qualité sanitaire des coquillages fouisseurs (coques, palourdes) est moins bonne que celle des coquillages non-fouisseurs (moules, huîtres).

Évolution du classement des sites de pêche à pied de loisirs sur la période 2005-2015



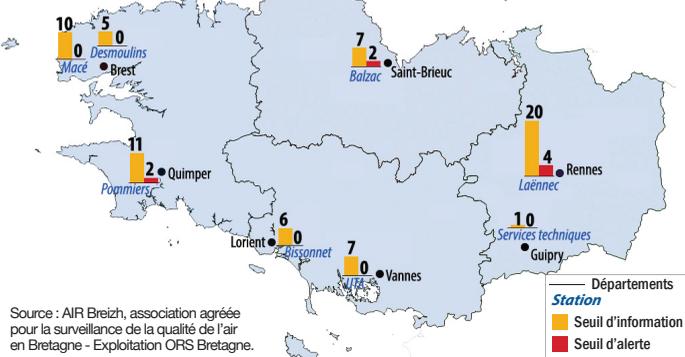
AIR | POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La persistance d'épisodes saisonniers de dépassement des seuils

Les PM10 sont responsables d'une augmentation des risques de maladies respiratoires, cardiovasculaires et des cancers.

Dans la continuité des années précédentes, on constate que les périodes hivernales (chauffage des bâtiments) et printanières (épandages) restent sensibles pour la qualité de l'air en Bretagne. Les mois de février, mais surtout de mars et décembre 2015, ont connu plusieurs épisodes de pollution aux PM10, entraînant à de nombreuses reprises des dépassements du seuil de recommandation et d'information du public et du seuil d'alerte pour les PM10, sur l'agglomération de Rennes ainsi que sur les départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor. Ces épisodes correspondaient à des situations généralisées au niveau régional et interrégional, avec notamment de nombreuses régions voisines en épisodes de dépassements simultanés.

Nombre de jours de dépassement des seuils réglementaires d'information et d'alerte pour les PM10 en 2015

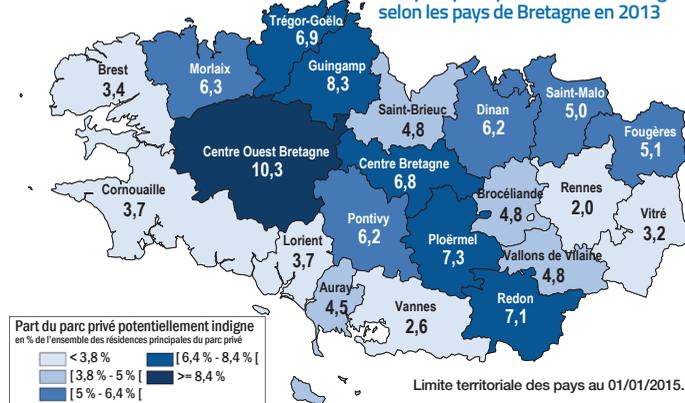


HABITAT | PARC POTENTIELLEMENT INDIGNE

Le centre de la Bretagne, zone la plus touchée

L'habitat indigne recouvre les logements insalubres ou dangereux, qui peuvent présenter des risques pour la sécurité : chute, électrocution, incendie... ainsi que pour la santé : intoxication au monoxyde de carbone (liée au dysfonctionnement du chauffage), saturnisme (lié à la présence de peintures au plomb dégradées), allergies et problèmes respiratoires (liés à l'humidité ou au froid). En 2013, 4,8 % des résidences principales du parc privé breton sont potentiellement indignes, soit plus de 63 000 logements. Ce sont majoritairement des maisons rurales anciennes, habitées par leurs propriétaires, généralement âgés.

Part du parc privé potentiellement indigne selon les pays de Bretagne en 2013



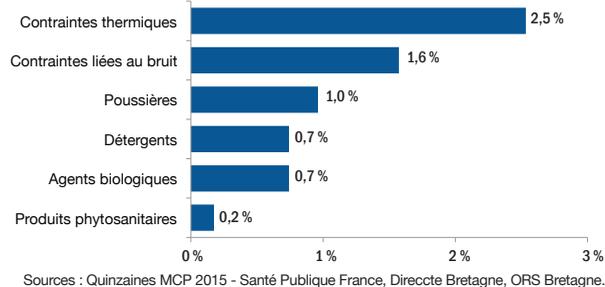
TRAVAIL | MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

Les agents environnementaux sont évoqués chez 7 % des salariés touchés par une MCP (Maladie à Caractère Professionnel)

Le programme « Quinzaines MCP » mené en Bretagne depuis 2012 permet notamment d'estimer les prévalences des pathologies d'origine professionnelle non indemnisées ainsi que les agents d'exposition associés. En Bretagne, à partir des Quinzaines 2012 à 2015, on observe qu'un salarié sur 13 est concerné par une MCP. Les contraintes thermiques concernent 2,5 % des salariés touchés par une MCP.

À l'exception des contraintes liées aux bruits à l'origine de la totalité des troubles de l'audition, les autres agents génèrent principalement des irritations et/ou allergies (cutanées ou respiratoires) et des affections cardiovasculaires.

Répartition des agents d'exposition environnementaux impliqués dans une MCP sur la période cumulée 2012-2015



Santé Environnement en Bretagne

10 indicateurs

PRSE 3

réalisé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement



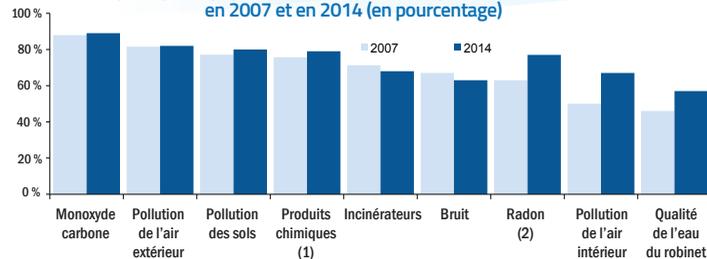
2017 > 2021
ÉDITION 2016

SANTÉ | PERCEPTION DES RISQUES

Monoxyde de carbone et pollution de l'air extérieur, considérés comme les facteurs de l'environnement les plus à risque

De même qu'en 2007, 8 à 9 Bretons sur 10 considèrent le monoxyde de carbone et la pollution de l'air extérieur comme des facteurs de risque élevés. Par rapport à 2007, la perception des risques est plus marquée en 2014 concernant le radon, la pollution de l'air intérieur et la qualité de l'eau du robinet. Cette dernière demeure cependant le facteur environnemental perçu comme le moins à risque.

Perception par la population bretonne des risques environnementaux* en 2007 et en 2014 (en pourcentage)



Sources : INPES-ORS Bretagne - Baromètres santé environnement 2007 et 2014.

*Pourcentage de Bretons percevant le risque élevé voire très élevé (parmi les personnes qui ont entendu parler du thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »)). (1) Produits ménagers, de bricolage et de jardinage. (2) En 2007, seuls les Bretons résidant dans un département prioritaire (Côtes d'Armor, Morbihan et Finistère) avaient été interrogés sur la thématique du radon, alors qu'en 2014, ceux des 4 départements ont été sollicités.

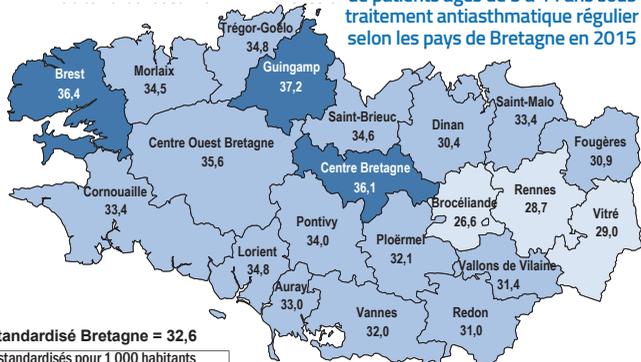
SANTÉ | ASTHME

Des disparités de prescription d'antiasthmiques selon les pays

Un peu plus de 32 patients âgés de 5 à 44 ans sur 1000 ont fait l'objet d'au moins trois prescriptions de médicaments antiasthmiques en 2015 en Bretagne.

Les taux les plus élevés sont observés en pays de Guingamp, Brest et Centre Bretagne. À l'opposé, les pays situés à l'Est apparaissent moins concernés. Pathologie chronique souvent d'origine allergique, la survenue de l'asthme est favorisée par les allergènes présents dans l'air extérieur : pollens, particules fines, gaz toxiques, et dans l'air intérieur : acariens, moisissures, produits à usage domestique, tabac...

Taux standardisés de prévalence de patients âgés de 5 à 44 ans sous traitement antiasthmique régulier selon les pays de Bretagne en 2015



Limite territoriale des pays au 01/01/2015. Source : Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance maladie, Exploitation ORS Bretagne.

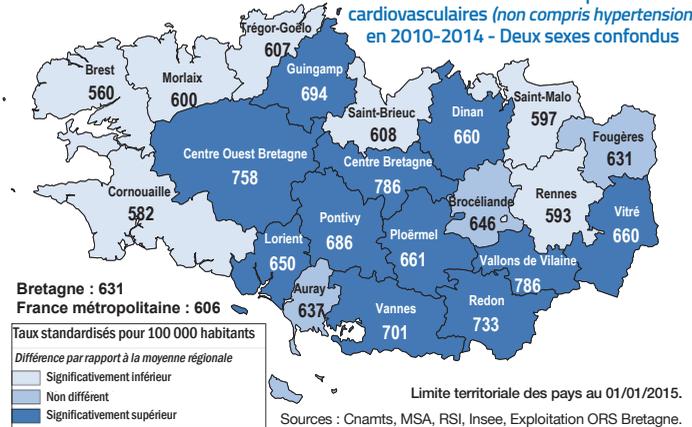
Attention : à compter de 2015, les données prennent en compte les trois principaux régimes (Régime général + MSA + RSI) et ne permettent pas de comparaison avec celles des éditions antérieures (Régime général uniquement).

SANTÉ | MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Une situation contrastée selon les pays : la façade maritime ouest, la zone la moins touchée

Le pourtour littoral ouest de la région et les pays de Saint-Brieuc, de Saint-Malo et de Rennes présentent les taux les plus faibles. À l'opposé, les pays situés à l'est de cette frange sont en situation défavorable, à l'exception des pays d'Auray, de Brocéliande et de Fougères. Les principaux facteurs environnementaux susceptibles de jouer un rôle dans la genèse des maladies cardiovasculaires sont la pollution atmosphérique (particules fines et ultra-fines, ozone...), le bruit et le monoxyde de carbone.

Nouvelles admissions en ALD pour maladies cardiovasculaires (non compris hypertension) en 2010-2014 - Deux sexes confondus



Bretagne : 631

France métropolitaine : 606

Taux standardisés pour 100 000 habitants

Différence par rapport à la moyenne régionale

Significativement inférieur

Non différent

Significativement supérieur

Limite territoriale des pays au 01/01/2015.

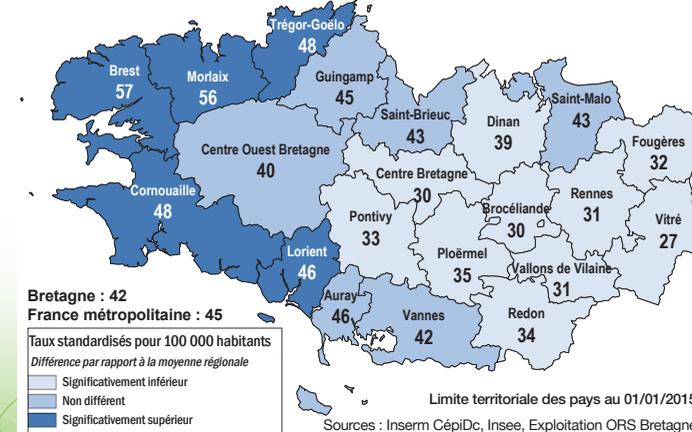
Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, Exploitation ORS Bretagne.

SANTÉ | CANCERS TRACHÉE, BRONCHES, POUMONS

Une mortalité plus élevée dans les pays de la bordure littorale ouest

La Bretagne se situe néanmoins dans un contexte de sous-mortalité par rapport à la France. Le tabagisme est le principal facteur de risque du cancer du poumon, mais plusieurs facteurs environnementaux sont également reconnus (ex : amiante, radon) ou suspectés (ex : particules fines, certains pesticides). Selon Santé publique France, une exposition professionnelle serait impliquée dans 15 à 30 % des cancers du poumon.

Mortalité par cancer de la trachée, des bronches et des poumons en 2004-2013 - Deux sexes confondus



Bretagne : 42

France métropolitaine : 45

Taux standardisés pour 100 000 habitants

Différence par rapport à la moyenne régionale

Significativement inférieur

Non différent

Significativement supérieur

Limite territoriale des pays au 01/01/2015.

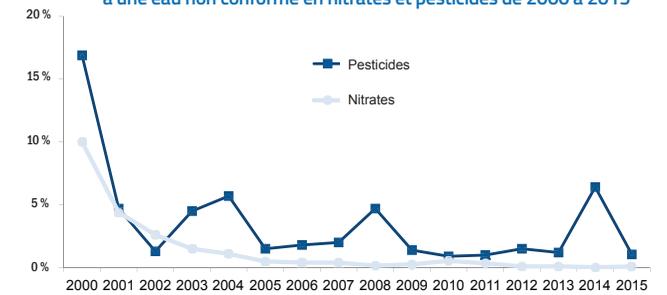
Sources : Inserm CépiDc, Insee, Exploitation ORS Bretagne.

EAU | EAU POTABLE

Nitrates et pesticides : une exposition limitée

L'exposition de la population aux nitrates et pesticides dans l'eau distribuée a fortement diminué depuis 2000, tant en termes de population concernée que de durée et d'amplitude des dépassements. Cette situation, meilleure que la moyenne nationale, est principalement due aux mesures correctives mises en oeuvre (protection des ressources, abandon de captages, mélanges, traitements). Les non-conformités résiduelles, sont dues à des problèmes ponctuels de traitement (mauvais réglage, difficulté à faire face à une fluctuation de la qualité de la ressource en eau...).

Évolution du % de population bretonne ayant été exposée à une eau non conforme en nitrates et pesticides de 2000 à 2015



Source : Agence régionale de santé de Bretagne.

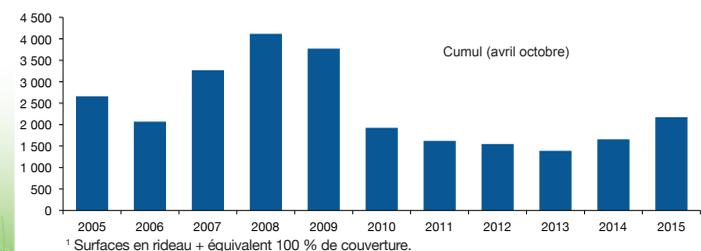
EAU | ALGUES VERTES (ULVES)

Une prolifération tardive mais intense

Les algues vertes, présentes naturellement sur le littoral breton, prolifèrent anormalement dans les eaux riches en azote et en phosphore. La putréfaction des monceaux d'algues échouées est susceptible de libérer des gaz tels l'hydrogène sulfuré, qui inhalé peut entraîner de graves maux.

En 2015, 95 sites ont été touchés sur les 138 recensés. 46 communes ont entrepris du ramassage. Le cumul annuel de surface couverte est en forte hausse par rapport à 2014 et supérieur aux 5 dernières années (2010-2014) mais toutefois inférieur à la moyenne pluriannuelle 2005-2014 (-10%). Cela s'explique par des conditions très favorables : flux soutenu et fort ensoleillement en juin et pluviométrie estivale importante, en particulier sur la côte nord. La situation reste cependant inégale selon les secteurs.

Évolutions interannuelles 2005-2015 des surfaces couvertes par les ulves sur les sites de plage au niveau régional⁽¹⁾ : cumul sur les 7 inventaires annuels (ha)



¹ Surfaces en rideau + équivalent 100 % de couverture.

Source : Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA).